

Réponse de l'ancien maire de Toulouse aux accusations de Gilles Thibaudeau

Me voici une nouvelle fois pris à parti sur ce site, cette fois-ci par Gilles Thibaudeau, à travers un long texte truffé d'amalgames, rédigé dans le but de me nuire.

<http://www.ripostelaique.com/Dans-la-reponse-qu-il-vous-a-fait.html>

L'auteur affirme l'illégalité des décisions prises par le Conseil municipal de Toulouse en ce qui concerne l'aménagement provisoire pour le culte musulman au Mirail.

Mais rien dans ce qu'il écrit ne démontre cette illégalité, qui relève donc d'une polémique.

Son argumentation s'appuie sur ce qui s'est passé à Draguignan, où le maire a refusé un chantage visant à exiger de la mairie qu'elle fournisse un terrain à une association musulmane, désireuse d'y construire une mosquée, alors que le propriétaire privé du local de prières jusque là utilisé par ladite association avait décidé de ne pas renouveler le bail.

Cette situation, où je pense que le maire a eu raison, ne peut être comparée à celle de Toulouse, où c'est la mairie qui a provoqué la fermeture du lieu de prières musulman pour démolir l'immeuble où il se trouvait, dans le cadre d'une vaste opération d'urbanisme, le GPV. Il y avait donc une obligation municipale de relogement à Toulouse, inexistante juridiquement à Draguignan.

Du reste, Mr Thibaudeau n'expose aucune solution pour faire face à cette question du relogement dans le cas d'espèce toulousain: c'est vrai qu'il est facile de critiquer et de polémiquer; proposer quelque chose à faire, dans l'application des lois républicaines, semble représenter un effort au dessus des possibilités de ce Monsieur.

Emporté par son obsession polémique, Mr Thibaudeau impute ma

courte défaite à l'élection municipale de mars 2008 à ce dossier, et la réélection de Mr Piselli à Draguignan, à l'attitude de ce dernier dans l'affaire de la mosquée. Pour reprendre l'expression utilisée à mon endroit par le polémiste en question, c'est là « réécrire l'histoire », puisque l'affaire de la mosquée de Draguignan date de mai 2008, soit 2 mois après les élections. Amalgame grossier donc..., d'autant qu'il y a d'autres causes à ma défaite.

L'auteur ergote ensuite sur le prix des terrains. Il est bien embêté que la mairie de Toulouse ait vendus, et non cédés gratuitement, les terrains d'Empalot et du Mirail pour les projets de construction de mosquées, car, pour sa thèse accusatrice, il aurait préféré que je les fasse donner aux associations musulmanes, afin d'étayer sa fallacieuse accusation selon laquelle « la mairie de Toulouse finance l'islam ».

Le prix des terrains a été déterminé par l'administration des Domaines, service de l'Etat indépendant de la mairie, et, dans les 2 cas, la mairie s'en est tenue rigoureusement à ces estimations, faites officiellement et en toute transparence. Là aussi, on nage en pleine polémique car l'auteur n'avance aucun fait concret à l'appui de son sentiment « dubitatif ».

En désespoir de cause, il compare le prix d'un terrain estimé en 2003 à Toulouse à celui d'un terrain estimé en 2008 en Ardèche, à Tournon sur Rhône, sans sérieuse comparaison de l'emplacement des terrains, déterminant dans le niveau du prix, et en oubliant, sans doute volontairement, que les prix de l'immobilier ont connu, au cours de ces 5 années, une forte progression !

Du reste, sa constante référence au cas de Tournon – pas moins de 4 fois dans son article ! – relève, là aussi, d'un grossier amalgame: alors qu'à Toulouse, les terrains ont été vendus par la mairie au prix plein fixé par les Domaines, à Tournon, le maire avait consenti un bail emphytéotique, de très longue durée donc, prévoyant la perception d'un loyer annuel de 1 euro par la commune. Deux opérations bien différentes donc !

Le Tribunal a condamné le maire pour atteinte à la loi de

1905, interdisant le subventionnement des cultes, et, à mon avis, le Tribunal a eu bien raison. N'en déplaise au sieur Thibaudeau, je n'ai été ni déféré, ni condamné en justice, ni pour ces questions de terrains de mosquées, ni pour quoi que ce soit !

S'agissant des mosquées de Tabar et d'Empalot, l'auteur ne semble pas connaître Toulouse et les lieux en cause, puisqu'il affirme qu'elles ne sont pas desservies par le métro, ce qui est faux: il s'agit de la ligne A pour Tabar (station Bellefontaine) et de la ligne B pour Empalot (station Empalot).

De même, sa citation, sans vérification de sa part, d'un article de presse pour affirmer que la mosquée d'Empalot est » la plus grande de France », est bien imprudente: il suffit d'y aller pour voir qu'il n'en est rien !

Les imams sur lesquels il discourt sont MM Daffé et Tataï: on est là sur un terrain bien éloigné des attributions municipales, et je fais confiance aux autorités de l'Etat, compétentes, pour recevoir les remarques de l'auteur et y répondre. Ce que je peux dire, c'est qu'il n'y a jamais eu de problème, que Mr Daffé est Français, et que Mr Tataï a été agréé, en ma présence, par la Grande Mosquée de Paris et Dalil Boubakeur, dont l'engagement en faveur d'un islam respectueux des lois de la République est bien connu de tous.

Quant au débat islam-islamisme, je me suis exprimé publiquement à ce sujet, et celui qui m'a mis en cause a évoqué les bonnes références de mon blog, sans qu'il me paraisse nécessaire d'en rajouter, d'autant qu'il s'agit là d'un terrain de débat qui ne me paraît pas situé dans le champ de Riposte Laïque, vigilant sur le strict respect des principes de laïcité de notre République. J'adhère à ceux-ci, après les avoir toujours scrupuleusement respectés quand j'étais en responsabilité à Toulouse, en particulier pour la célébration du Centenaire de la Loi de 1905 et dans ces questions de mosquées.

C'est là un débat où Mr Thibaudeau et moi sommes opposés, voilà tout.

Mais, à part ses vitupérations contre l'islam, il ne propose rien en ce qui concerne la place et la digne pratique du culte musulman par nos concitoyens français qui se reconnaissent dans cette religion. Catholiques, protestants et juifs ont des lieux de cultes suffisants à leurs besoins et dignes, cela doit suffire à ses yeux, sans qu'il soit nécessaire de se pencher sur ceux qui pratiquent la deuxième religion de notre pays, justement pour éviter qu'il se fasse n'importe quoi.

JEAN-LUC MOUDENC

Maire de Toulouse de 2004 à 2008.

PS: Je distingue le site Riposte Laïque, que je remercie à nouveau de me permettre de m'exprimer dans le cadre de cet échange, et qui admet un débat transparent sur ces questions, d'un autre site qui avait proféré des attaques anonymes contre moi et d'autres.